Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260115-2026_01_01-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le jeudi quinze janvier à 20h00, les membres du conseil municipal se réunis en mairie de MALANSAC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 Janvier 2026, conformément aux articles L.5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morgane RETHO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 18

Procurations : 5

Présents : Gaëlle ROLLIN - Hélène ZEITOUN – François HERVIEUX - Karine RICHARD – Yvonnick BOULHO – Pierre CLERICE – Grégory MORICE - Anita GUILLEMIN – Meddhi CALON - Catherine CASTAGNET – Kurt DUFAYS – Fabienne DAUPHAS.

Procurations : Arnaud RICHARD à Morgane RETHO – Yoann SANTERRE à Karine RICHARD – Julien THIBOULT à François HERVIEUX – Philippe BODARD à Pierre CLERICE (arrivé à 20 h 33- point 3) – Hélène LANN-CORRE à Anita GUILLEMIN
Absente excusée : Soazic HAMON
Secrétaire de séance : Grégory MORICE

****

2026_01_01_ PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (3 abstentions et 15 voix pour) valide le procès-verbal de la séance du 11 Décembre 2025.

Décision : vote à la majorité

Pour : 15 voix

Abstentions : 3 voix (Fabienne DAUPHAS, Catherine CASTAGNET et Kurt DUFAYS)

Pour extrait conforme,

M. Grégory MORICE,
Secrétaire de séance

Mme Morgane RETHO,
Maire

Mairie de Malansac 56 Morbihan